

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 18 Février

2020

Afférents au Conseil municipal : 15

En exercice : 14
régulièrement

le lieu

Qui ont pris part à la délibération : 12
Léguillon.

L'an deux mil vingt et le dix-huit Février
à 20 heures, le Conseil municipal de cette commune,
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
habituel des séances, sous la présidence de Monsieur

Date de la convocation
11/02/2020

Présents : - E Barré - A. Chaumerliac - B. Collin - M. Besson
- E. Palma - C. Daoudal - Y. Barberet- P. Noël
M. Léguillon – G. Meyer - C. Naas - P. Laemlin

Date d'affichage

24/02/2020

Absent(s) : J. Gellé- M. Couroux

Excusé(s) avec pouvoir : ///

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Mme PALMA est désignée pour remplir cette fonction.

APPROBATION DE LA SEANCE DU 27 janvier 2020

Monsieur le maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler concernant les différents points traités lors de la séance précédente.

Aucune remarque n'étant soulevée, le compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

Objet de la délibération n° 2020-02-01

PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE ET DE L'AFFOUAGE – Année 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe comme suit le prix de vente du bois pour l'année 2020 :

1/ BOIS DE CHAUFFAGE

➤ 35 € le stère – Verne (Bois Grand Vie)

- 35 € le stère – à prendre en forêt
- 45 € le stère – livré à domicile

2/ AFFOUAGE

- 10 € le stère

Objet de la délibération n° 2020-03-02

VALIDATION AVANT PROJET SOMMAIRE ET PHASE AVANT PROJET DEFINITIF

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avant-projet sommaire pour la réhabilitation d'une ferme auberge en magasin, restaurant atelier de découpe et logements.

Le Conseil Municipal après avoir étudié ces documents et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**-valide l'avant-projet sommaire définitif pour la réhabilitation d'une ferme auberge.
-Autorise le Maire à signer les documents nécessaires pour passer à la phase avant-projet définitif**

Objet de la délibération n° 2020-03-03

REMBOURSEMENT CONCESSION CIMETIERE

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de remboursement d'une concession au cimetière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **Le remboursement de la somme de 76.22 euros à Mr Barré Yannick**
- **Autorise le Maire à signer les pièces nécessaires.**

Objet de la délibération n° 2020-03-04

Bail de mise à disposition d'un local de chasse

Le Conseil Municipal prend connaissance du bail pour la mise à disposition d'un local de chasse.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le bail tel que présenté**
- **Autorise le Maire à signer les pièces nécessaires.**

Fait et délibéré le 18 Février 2020

- Délibération n° 2020-03.01 Prix du Bois de chauffage et de l'affouage – Année 2020
- Délibération n°2020-03-02 Magasin - Validation APS et phase APD
- Délibération n°2020-03-03 Remboursement concession cimetière
- Délibération n°2020-03-04 Bail de mise à disposition d'un local de chasse.

NOMS	Signature
M. Léguillon	
G. Meyer	
E. Palma	
P. Noël	
E. Barré	
M. Besson	
P. Laemlin	
C. Naas	
M. Couroux	Excusée
J. Gelle	Excusé
C. Daoudal	
A. Chaumerliac	
B. Collin	